

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

RELATIF AU PARQUET EUROPÉEN ET À LA JUSTICE PÉNALE SPÉCIALISÉE - (N° 2731)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL107

présenté par
Mme Moutchou, rapporteure

ARTICLE 4

À la seconde phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« le ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.